

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 mars 2010
(convocation du 15 mars 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Mars Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h50
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h30
M. BENOIT Jean-Jacques à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAUZERE à partir de 11h30
M. FLORIAN Nicolas à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 10h15
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme. FAORO Michèle
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. SIBE Maxime
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. QUERON Robert

Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h46
M. DELAUX Stéphan à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h55
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard à partir de 10h45
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. ANZIANI Alain
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 10h50
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LOTHAIER Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10h25
M. MILLET Thierry à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. MOGA Alain à Mme PARCELIER Muriel à partir de 12h15
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 10h10
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 10h25
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme. DIEZ Martine
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

Commune de Mérignac. Versement d'une subvention d'équipement pour la restructuration du groupe scolaire Ferdinand Buisson du quartier prioritaire Beaudésert - Année 2010.

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. Contexte du projet et finalité

La Ville de Mérignac met en œuvre depuis plusieurs années un programme ambitieux de requalification urbaine du quartier de Beaudésert, quartier prioritaire en zone urbaine sensible (ZUS). Le projet urbain a déjà permis la réhabilitation des logements collectifs existants, et favorisé la mixité sociale grâce à l'accueil de nouveaux programmes de logement. Il a aussi mis à la disposition des habitants des espaces publics de qualité, parc de quartier, jardins familiaux, voiries nouvelles et circulations, éclairage public. Pour parachever cette mutation et renforcer l'attractivité retrouvée du quartier, qui accueille aujourd'hui de nouveaux habitants, il est nécessaire de réhabiliter et reconstruire en partie l'école Ferdinand Buisson.

2. Projet de réhabilitation du groupe scolaire

A la rentrée scolaire 2008-2009, 165 enfants fréquentent l'école Ferdinand Buisson, 65 en classes maternelles et 100 en classes élémentaires. Le centre de loisirs municipal de Beaudésert est également utilisé pour l'accueil périscolaire des enfants scolarisés à l'école Ferdinand Buisson. Il accueille 446 enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Compte tenu des engagements de la Ville dans le cadre de son Agenda 21, le projet bâti sera réalisé par référence aux objectifs de la Haute Qualité Environnementale (HQE), avec une attention particulière apportée à l'insertion du bâtiment dans son environnement, à la conduite d'un chantier sans nuisance, ainsi qu'à la gestion de l'énergie et de l'eau. Le projet intègre par ailleurs, au-delà de la reconstruction de l'école, la création d'un espace d'animation ouvert sur le quartier, qui permettra la promotion de la culture scientifique et technique ainsi que l'accueil des enseignements du conservatoire municipal de musique. Ce projet scientifique est conduit au sein du projet européen FEDER « Quartiers sensibles » porté par la CUB, en cours d'instruction. Il figure donc au rang des actions retenues en priorité par la Communauté urbaine et la ville dans le cadre du projet FEDER.

L'étude de programmation de la reconstruction de l'école Ferdinand Buisson du cabinet Guillot (2006) s'est appuyée sur les principaux points suivants :

- mise au norme réglementaire et technique des espaces du groupe scolaire, démolition et reconstruction partielle d'une partie des bâtiments du site,
- augmentation de capacité à 6 classes élémentaires et 4 classes maternelles,
- conservation en l'état du centre de loisirs voisin et du restaurant scolaire, avec extension du restaurant maternelle,
- amélioration des conditions de travail du personnel et du confort des enfants,
- prise en compte des objectifs de Haute Qualité Environnementale.

Le tableau des surfaces retenues est arrêté comme suit :

	Surfaces utiles
Ecole maternelle	652 m ²
Ecole élémentaire	706 m ²
Locaux communs	295 m ²
Total surface utile	1 673 m ²
Total Surface hors œuvre nette	2 324 m ²

3. Financement du projet de réhabilitation du groupe scolaire et calendrier

L'estimation prévisionnelle totale des travaux s'élève à 4.9 M€ H.T.

Pour la réalisation de cette opération, les participations financières du FEDER, de l'Etat, du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde sont également sollicitées par la Ville de Mérignac. Le plan de financement prévisionnel apparaît comme suit :

	Montant € H.T.
Dépenses	
(Etudes préalables - programme)	(Financement Ville 2007)
Travaux	4 200 000 €
Honoraires	700 000 €
Total Dépenses :	4 900 000 €
Recettes	
FEDER	200 000 €
ANRU (Etat)	319 200 €
Conseil régional d'Aquitaine	400 000 €
Département de la Gironde	400 000 €
CUB	400 000 €
Ville de Mérignac	3 180 800 €
Total Recettes :	4 900 000 €

La délibération n°2006/0595 du Conseil de Communauté en date du 21 juillet 2006 relative à la restructuration des équipements scolaires autorise le versement d'une subvention d'équipement à hauteur de 20 % du montant global de l'opération, plafonné à 400.000 € lorsque les équipements considérés sont liés à une opération politique de la ville.

Le projet a été initié en 2005, avec la reconstruction du restaurant scolaire, l'étude de programmation de la reconstruction du groupe Ferdinand Buisson (2007), le concours d'architecte (2008) et la validation de l'avant projet détaillé (juin 2009).

Les travaux sont prévus sur 2010 – 2011.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération communautaire n° 2006/0595 du 21 juillet 2006, portant sur l'« Intervention de la communauté urbaine de Bordeaux en matière d'équipements scolaires »,

Vu le projet de convention ci-joint,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant l'augmentation de 300 logements supplémentaires sur le quartier prioritaire de Beaudésert, soit plus de 600 nouveaux arrivants, et le projet urbain de rénovation d'ensemble du quartier,

Décide

Article 1 :

Le projet de restructuration du Groupe scolaire Ferdinand Buisson de la commune de Mérignac est approuvé,

Article 2 :

Une subvention d'équipement communautaire d'un montant de 400.000 € est attribuée à la commune de Mérignac,

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet,

Article 4 :

L'imputation de la dépense est faite sur : budget principal - chapitre 204 – Compte 20414 – fonction 72 - CRB D630 de l'exercice en cours,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 mars 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 2 AVRIL 2010

M. JEAN TOUZEAU